

AVIS DE CONCOURS

Direction Santé et Mieux-être

Infirmier.ère auxiliaire de nuit à l'hébergement

Régulier à temps plein, syndiquée

Horaire : 7/14, 75,25 heures aux deux semaines, 1 fds sur 2 (**Nuit**: 19h15 à 7h30)

Salaire horaire : entre 27,11 \$ et 39,02 \$ de l'heure, selon l'expérience, plus les primes

Entrée en fonction : Dès que possible

Numéro : 2026-16

Date d'affichage : 5 au 18 février 2026, 16 h 00



DESCRIPTION DU POSTE

Sous la responsabilité de la direction adjointe à l'hébergement, la personne titulaire du poste contribue à l'évaluation de l'état de santé d'une personne et à la réalisation du plan de soins, prodigue des soins et des traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir, de prévenir la maladie et de fournir des soins palliatifs dans une perspective de système modulaire de prestation de soins. Il.elle travaille à l'amélioration continue de la qualité des soins et services, de la gestion des risques, de la prévention et promotion de la santé et de la sécurité au travail afin de préserver un milieu de vie et une approche optimale.

*La description complète des tâches est disponible sur demande.



CONSEIL DE LA NATION
WENDAT

EXIGENCES

- Membre en règle de l'Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Québec;
- Expérience dans le domaine;
- Expérience de travail en gériatrie;
- Expérience en soins d'hébergement de longue durée;
- Certification R.C.R. et PDSB (atout);
- Formation Oméga (atout);
- Maîtrise de la suite Office;
- Connaissance du logiciel de soins CLINIBASE (atout);
- Connaissance du français écrit et parlé;
- Intérêt à travailler avec les personnes âgées;
- Connaissance de l'approche milieu de vie;
- Connaissance de la culture wendat (atout).

- Fonds de pension à prestations déterminées
- Assurances collectives
- 6 % de vacances
- 6 % de maladies/obligations familiales
- 11 % prime de nuit
- 4 % prime hébergement
- 4 % prime de fin de semaine
- Prime d'assiduité
- Indemnité estivale
- Indemnité pour les 13 jours fériés rémunérés
- Indemnité payée durant la période des fêtes

QUALITÉS REQUISSES

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Autonomie• Communication efficace• Discréetion et respect de la confidentialité• Dynamisme• Écoute et empathie• Esprit d'équipe | <ul style="list-style-type: none">• Esprit d'analyse• Jugement• Sens de l'observation• Sens des relations interpersonnelles• Sens des responsabilités |
|--|---|

POUR POSTULER

Date limite : 18 février 2026, 16 h 00

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :

Conseil de la Nation wendat

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

255, Place Chef Michel Laveau

Wendake (Québec) G0A 4V0

rh@wendake.ca

WENDAKE.CA



Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences seront retenues. Aucune candidature reçue après la date limite ne sera considérée. Le nom du candidat sélectionné sera diffusé publiquement au moment de son embauche. Le CNW réserve le droit de rejeter toutes les candidatures et de n'embaucher aucune personne.

ACCESSIBILITÉ

- 1) Aux employé·e·s régulier·ère·s du CNW syndiqué·e·s SECNHW
- 2) Aux employé·e·s temporaires Wendat ayant 120 jours travaillés
- 3) Aux membres de la Nation Wendat
* SVP, indiquer votre numéro de bande pour faciliter le traitement du dossier
- 4) Aux employé·e·s temporaires du CNW
- 5) À la population